



L'an deux mille vingt-cinq le 27 du mois de mars s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille, après convocation légale du 14 mars, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

**Présents** : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis - Monsieur SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel  
M. BARTHELEMY Philippe - M. VOINSON Philippe - M. HOLZER Alain -M. WARION Jacques -M. HENQUEL Patrick  
Mme SCHEFFLER Véronique - M. FEGER Serge -Mme MARCHAL Astrid –Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina –  
M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude - M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès -Mme LORETTE Delphine  
Mme BONNEAU Sophie - M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard -M. IEMETTI Jean Marc  
M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony -M. LE GUERNIGOU Nicolas – Mme  
ROJAS Magali - M. MATHIEU Denis - M. CERUTTI Alain – M. BAUDOUIN Cédric

**Procurations** : Mme FRANCOIS Valérie à M. VOINSON Philippe – M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge  
Yannick à M. THOMAS Claude – M. LAPOINTE Denis – M. POIREL Patrick à M. HENQUEL Patrick – M. FAGOT REVURAT  
Marc – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. BASTIEN Claude à M. CERUTTI Alain – M. RAKOTONDRAMANITRA  
Haja à M. BARTHELEMY Philippe –I

**Excusé(s)** M. JOLY Philippe – M. GRANDADAM Daniel M. THIRY Philippe – M. FAUCHEUR Dominique

**Secrétaire de séance** : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **42 votants**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 55

Présents : 32

Pouvoirs : 10

Excusés : 4

**Votants : 42**

Date d'affichage : 4 avril 2025

**SUFFRAGE EXPRIME** :

Pour : 42

Contre :

Absentions :

**FINANCES**

39\_03\_2025

**Autorisation donnée au Président de procéder à la signature d'un bail emphytéotique avec la mairie de Champenoux**

Claude THOMAS, président, rappelle le projet de rassemblement des sites administratifs.

Il est proposé d'autoriser le Président à signer avec la mairie de Champenoux un bail emphytéotique (à l'euro symbolique sur 20 ans) portant sur un bâtiment situé sur la parcelle référencée AB 642 de 196 m<sup>2</sup> qui accueillera l'extension des nouveaux bureau de la CCSGC.

Le bâtiment est composé de :

- rez-de-chaussée: salle communale polyvalente
- étage: plateau à aménager en bureau
- combles: non aménagés
- l'espace extérieur côté étant à usage communal tout en permettant l'accès à l'étage vers la partie communautaire.

Le volume mis à disposition sera de forme rectangulaire à usage de bureau pour une superficie de 119 m<sup>2</sup>.

Les documents nécessaires pour la réalisation de cette opération sont annexés à la présente délibération:

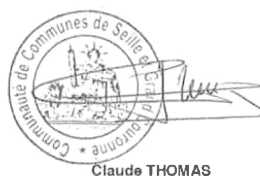
- Le projet de bail emphytéotique rédigé par maître Moulin,
- L'état descriptif en volume rédigé par maître Moulin à l'aide des plans du cabinet de géomètre « A mesure »,
- La division en volume du bâtiment et le document d'arpentage,

Les frais sont à la charge de la CCSGC.

Au vu de ces éléments, il est proposé d'autoriser le président à signer tous les documents nécessaires à ces opérations.

**Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **Approuve** la signature d'un bail emphytéotique et de l'état descriptif en volume ci joints
- **Autorise** le président à signer tous les documents nécessaires à cette transaction et notamment le dit-bail



Claude THOMAS  
2025.04.02 11:48:45 +0200  
Ref:8474848-12722919-1-D  
Signature numérique  
le Président